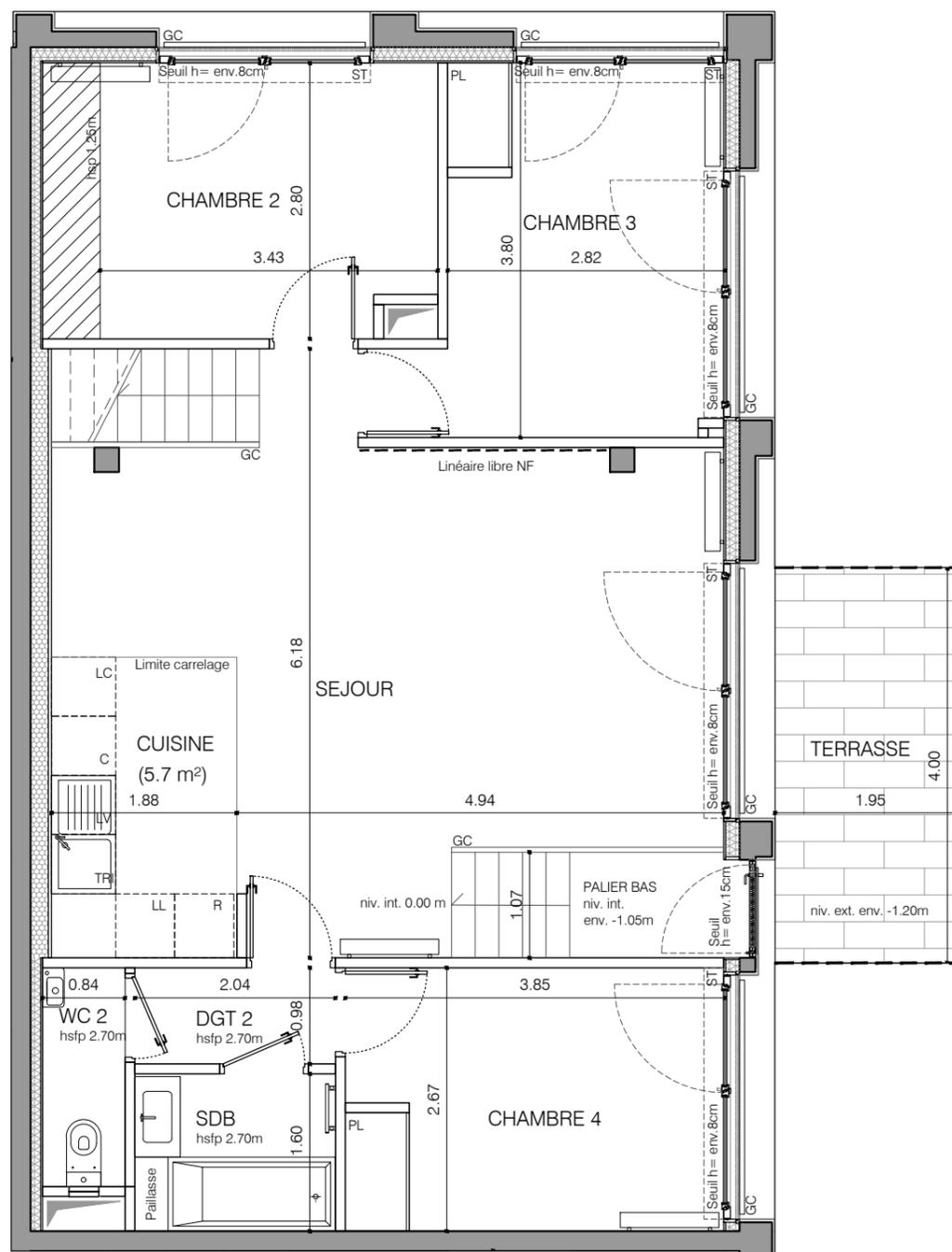


Niveau haut duplex H=env 2.50m



Niveau bas duplex H=env 3.7m



**HALL G**  
**APPARTEMENT DE 5 PIECES**  
**DUPLEX**  
n° G04 au Rez-de-Chaussée Haut

ENTREE	3,50 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	33,10 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,50 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,30 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	11,30 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 4	10,20 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	3,20 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	4,20 m <sup>2</sup>
WC 1	2,00 m <sup>2</sup>
WC 2	1,90 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT 1	6,40 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT 2	2,00 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>98,60 m<sup>2</sup></b>
PALIER BAS	1,80 m <sup>2</sup>
TERRASSE	7,80 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>108,20 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE 1/3**

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
---	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
	fenêtre battante		porte fenêtre
	fenêtre fixe		fenêtre fixe

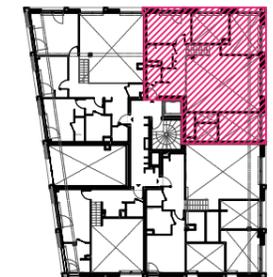
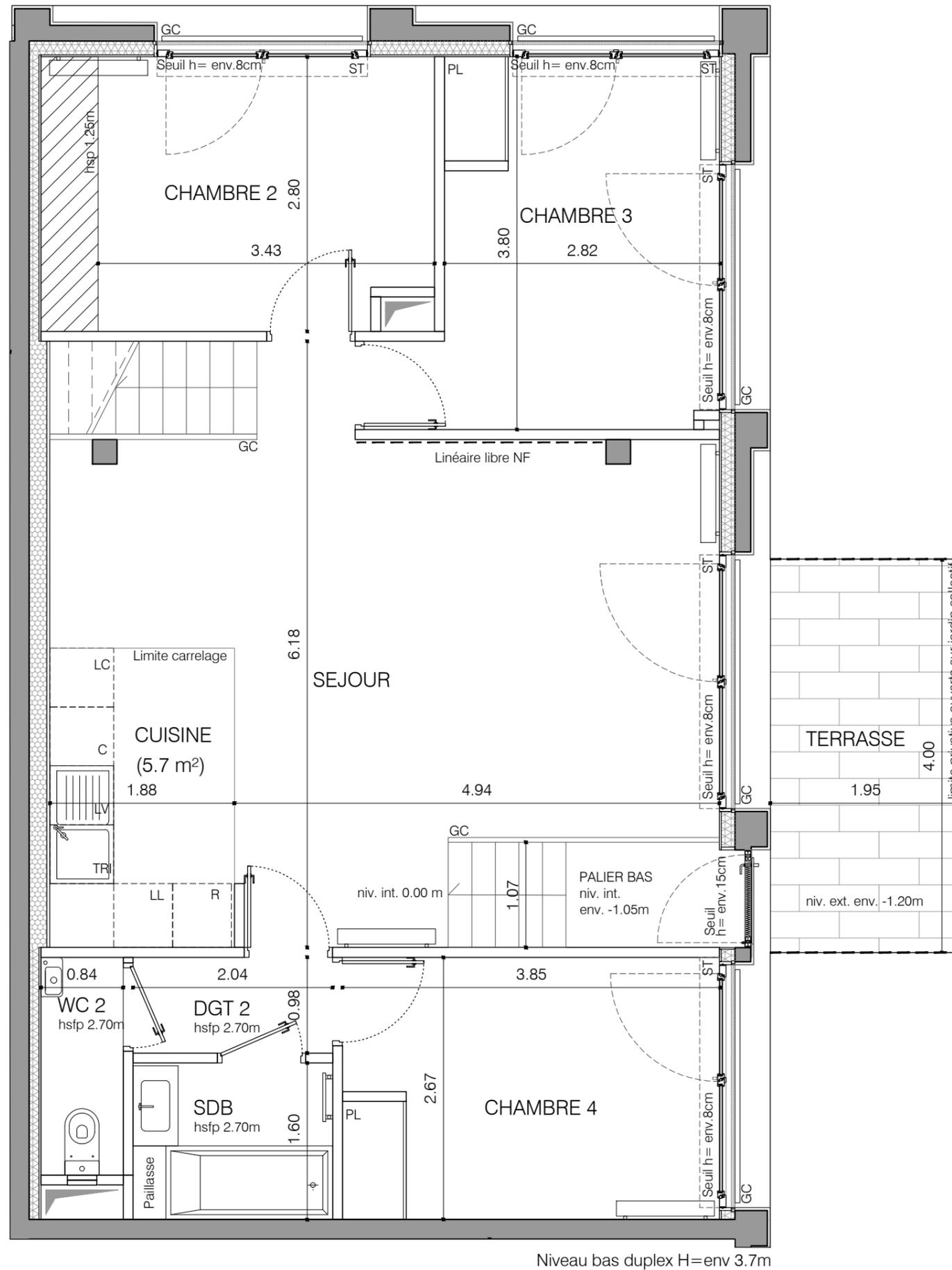
Indice E Avril 2023

Echelle : 0 1 2 3 4 5m

Conformément à la réglementation, ce plan est :

**PMR** **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

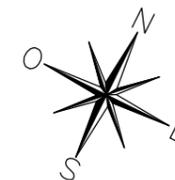


**HALL G**  
**APPARTEMENT DE 5 PIECES**  
**DUPLEX**  
n° G04 au Rez-de-Chaussée Haut

Conformément à la réglementation, ce plan est :

**PMR**    **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

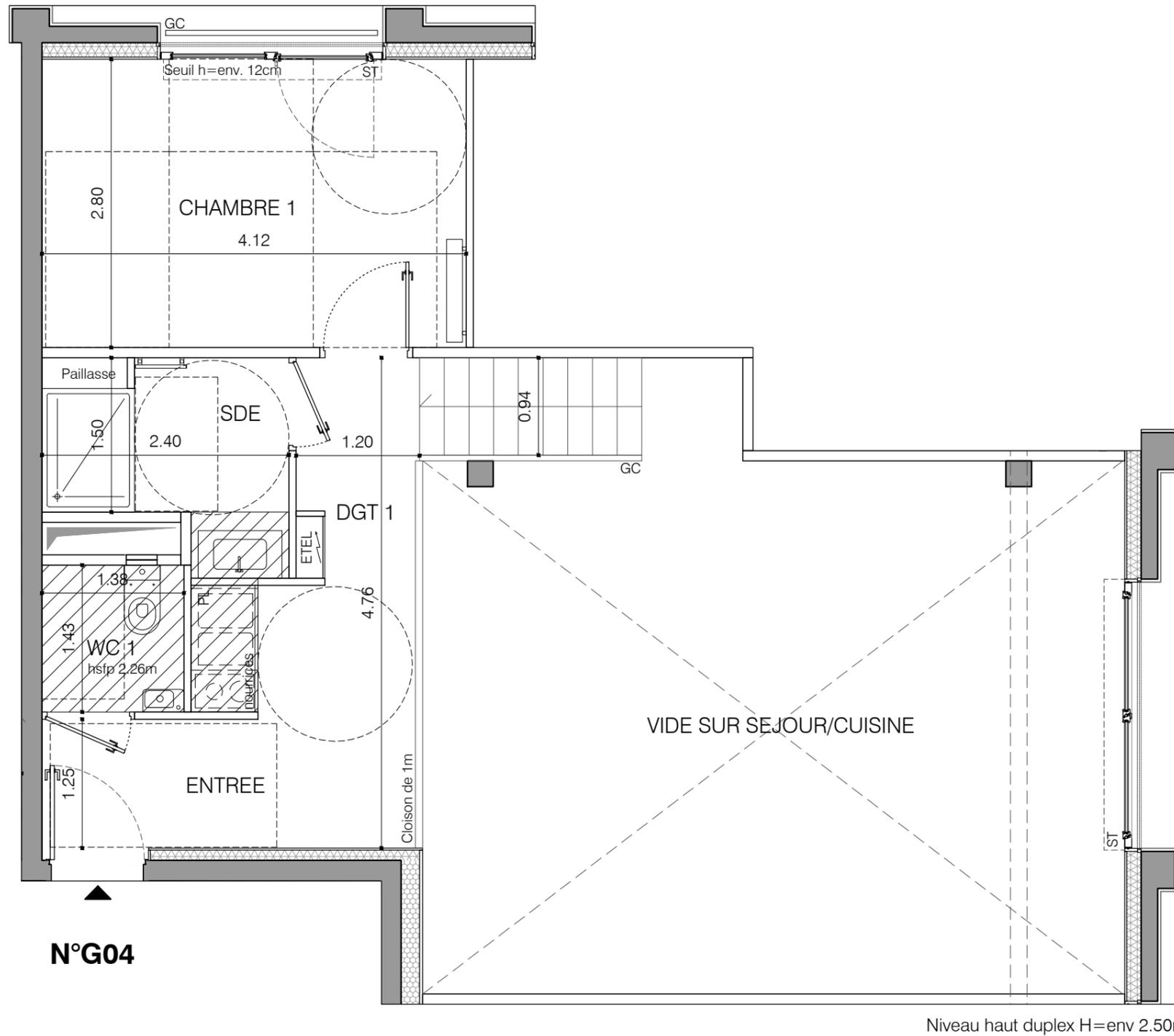


**LEGENDE**    3/3

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
- - -	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
	fenêtre battante		porte fenêtre
			fenêtre fixe

Indice E    Avril 2023

Echelle : 0    0.5    1    1.5    2    2.5



N°G04

Niveau haut duplex H=env 2.50m

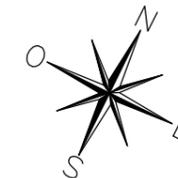


**HALL G**  
**APPARTEMENT DE 5 PIECES**  
**DUPLEX**  
n° G04 au Rez-de-Chaussée Haut

Conformément à la réglementation, ce plan est :

**PMR** **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



LEGENDE		2/3	
AP	allège pleine	☞ sèche-serviette	
AV	allège vitrée	☞ radiateur	
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
▨	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
---	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
☞	fenêtre battante	☞	porte fenêtre
☞	fenêtre fixe		

Indice E Avril 2023

Echelle : 0 0.5 1 1.5 2 2.5